

Douze commandements contre l'intégration des TIC

© Gianni Chiarighelli

Christophe Gremion, IFFP – Nadia Cody, UQAC – Pierre-François Coen, HEP FR
Sandra Coulombe, UQAC – Patrick Giroux, UQAC – Nicolas Rebord, IFFP

Les technologies évoluent très vite et nos jeunes auront constamment besoin de nouvelles compétences pour s'intégrer à la société et au travail de demain. Ainsi, le monde de la formation, à tous les niveaux, tente de s'adapter à cette situation. Mais intégrer les Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les écoles ne va pas toujours de soi et les injonctions paradoxales sont nombreuses, telles que celle-ci: «formez les élèves aux nouvelles technologies», mais «rappelez-vous que les smartphones sont interdits en classe». Dans cette rubrique, nous vous proposons chaque mois un nouveau commandement, une nouvelle occasion à manquer si l'on souhaite réellement permettre à nos jeunes d'apprendre à étudier et à travailler avec les outils actuels.

De nombreux chercheurs ont travaillé sur des modèles susceptibles d'aider les enseignants à intégrer les technologies numériques. Par exemple, Depover et Strebelle (1997) insistent sur la nécessité d'envisager l'intégration des technologies dans une perspective systémique permettant d'identifier les différents acteurs et leurs niveaux d'action. Cette position est reprise et développée par Charlier, Bonamy & Sanders (2002). Mishra & Koehler (2006) présentent quant à eux un modèle qui met en évidence la nécessité de conjuguer les savoirs disciplinaires, pédagogiques et technologiques lorsque l'on réfléchit à une ingénierie de formation. Paquette (2004) propose une revue de différents modèles qui permettent de penser le design pédagogique en fonction de paradigmes pédagogiques et des contextes dans lesquels ils pourraient se déployer. Notons encore que Dessus (2006) souligne que les modèles présentés sont des manières de formaliser des procédures à suivre et devraient permettre aux concepteurs et aux utilisateurs de s'appuyer sur les réflexions et les expériences d'autres personnes pour construire leur propre dispositif. Il s'agit donc bien de fournir un idéal (Simon, 2004) agissant comme un exemple à transposer dans chaque réalité propre. En ce sens, un travail d'adaptation aux différents contextes s'avère toujours nécessaire à conduire.

Tout cela nous amène à réfléchir sur le rôle que peuvent jouer les exemples dans la formation. Par le côté pratique et réel, ils peuvent être - plus que les modèles eux-mêmes - des leviers pour «faire passer» de nouvelles pratiques ou pour convaincre les indécis. Ils peuvent aussi faire l'objet d'analyses et de réflexions très souvent fécondes. L'utilisation d'exemples n'est cependant pas toujours facile en formation, car pour être pertinents, ceux-ci doivent nécessairement entrer en résonance autant avec la réalité des utilisateurs qu'avec des concepts théoriques dont ils sont les révélateurs (Perrin & Martin, 2007).

Deuxième commandement

Tu éviteras les exemples qui fonctionnent et qui semblent trop faciles ou efficaces

Comparaison n'est pas raison, tout le monde sait cela. Il faut donc à tout prix éviter de montrer des exemples qui fonctionnent pour essayer de convaincre des enseignants à intégrer les technologies numériques. Une situation d'apprentissage est toujours spécifique et située et donc ne peut être généralisée ni transposée à d'autres contextes. Ainsi, prendre une situation emblématique pour la montrer comme exemple à d'autres utilisateurs conduit inévitablement à des frustrations. Il convient de laisser à chacun le soin d'imaginer ce que doit être un dispositif d'enseignement-apprentissage dans son propre univers; chacun doit faire sa propre trace et refaire le chemin à partir de zéro. Se laisser inspirer (ou pire influencer) par des exemples qui marchent ne peut que conduire à se plaindre des conditions dans lesquelles les enseignants doivent travailler.

Ces conseils, nous les donnerions au décideur qui considère que chacun doit faire sa propre expérience, et ce, toujours en repartant de zéro.

Ce travail de transposition des exemples dans sa pratique ne peut se faire que selon les possibles envisagés (sentiment de compétence) par chacun. Convient-il, dès lors, d'accorder une marge de manœuvre voire d'autonomie aux acteurs? C'est ce que nous aborderons avec le troisième commandement, à découvrir dans le prochain numéro de l'Educateur.

Texte complet et sources sur: www.auptic.education/12com/